



## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 Juin à 19 heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Nielles-lès-Bléquin, sous la présidence de Madame Isabelle LEROY, Maire de Nielles-lès-Bléquin, dûment convoqués le 18 Juin 2025.

**Etaient présents :** Isabelle LEROY, Luc SETAN, Benoît DUCROCQ, Roselyne BODART, Jean REGNIER, Christophe DUFOUR, David WEPIERRE, Joël LEMORT, Céline CARON, Geneviève FORATIER, Charlotte MERLIER, Dorothée DENEUVILLE, Pierre WINTER, Jean-Paul PIQUET, Julien HANNON.

Jean -Paul PIQUET est nommé secrétaire de séance.

La séance ouverte, le compte rendu de la réunion du 05 Juin 2025 ayant été envoyé dans l'après-midi du 25 Juin, il sera adopté lors de la prochaine réunion afin que chaque conseiller municipal puisse avoir le temps d'en prendre connaissance.

Madame Le Maire demande autorisation au Conseil Municipal d'inscrire un sujet supplémentaire à l'ordre du jour à savoir :

- La Décision Modificative numéro 1 concernant un virement de crédits du chapitre 21 au chapitre 23 concernant les travaux au Presbytère.

L'ordre du jour est relu :

### 1) Objet : Délibération concernant l'achat d'un tracteur

**RAPPORTEUR :** Benoît DUCROCQ

Monsieur Benoît DUCROCQ informe les conseillers municipaux de l'urgence de remplacer le tracteur actuel, en effet, celui-ci n'est plus du tout fonctionnel.

Des négociations ont été réalisées auprès de trois concessionnaires, malheureusement les prix sont variables et c'est la raison pour laquelle il convient de délibérer sur ce futur investissement.

Monsieur Benoît DUCROCQ présente les devis aux membres du conseil municipal :

- DAUSQUE AGRI (SAME) : tracteur et remorque : 79 700€ H.T  
Reprise ancien tracteur : 8 700€ H.T
- OXAGRI (KUBOTA) : tracteur et remorque : 76 100€ H.T  
Reprise ancien tracteur : 8 500€ T.T.C

- PM PRO (JOHN DEERE) : tracteur et remorque : 88 000€ H.T  
Reprise ancien tracteur : 9 600€ T.T.C

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise :

- L'achat d'un nouveau tracteur,
- Décide d'acheter ce tracteur chez DAUSQUE AGRI (situé à LEDINGHEM et donc à proximité de NIELLES ) pour un montant de 79 700 € H.T soit 95 640€ T.T.C,
- Accepte l'offre de reprise de l'ancien tracteur par DAUSQUE AGRI d'un montant de 8700€ H.T,
- Autorise Madame Le Maire à signer les documents inhérents à cette acquisition,
- Autorise Madame Le Maire à faire les démarches nécessaires afin de signer un prêt bancaire dans le but de financer cette acquisition et autorise Madame Le Maire à signer ce prêt.

## 2) Objet : Décision modificative N°1

**RAPPORTEUR** : Isabelle LEROY

Madame Le Maire explique aux conseillers municipaux que lors de la confection du budget, les travaux du presbytère ont été imputés au chapitre 21 or, les travaux étant programmés sur deux exercices, il convient de les imputer au chapitre 23.

Après délibération, les membres du conseil municipal, autorise Madame Le Maire à transférer 500 000€ du chapitre 21 au chapitre 23 afin de régler les factures inhérentes aux travaux de reconversion du presbytère en cantine scolaire.

### Point divers :

- Monsieur Benoît DUCROCQ informe les conseillers que les travaux de voirie suite aux inondations ont commencé rue de Larre (côté Camping – Ferme de Monsieur et Madame SOUDAIN) – rue du Hamel – chemin du Hamel et chemin Antoine.
- La pose de la première pierre au Presbytère se déroulera le vendredi 29 août 2025 à 18h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire,  
  
Isabelle LEROY  
